



Les élus locaux face au défi de la précarité



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

rendez-vous le 5 juin à la Maison des Sports

Page 3

PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

un repas solidaire pour réclamer des moyens

Page 2 & 9

CHINONNAIS

nouveau service : broyage des végétaux à domicile

Page 10

PARTENAIRE

Solidarauto 37, le garage qui redonne espoir !

Page 15

ÉDITO

Un droit à l'alimentation oublié ou bafoué !

Le droit à l'alimentation est un droit humain universel : « *Reconnaitre le droit à l'alimentation préserve la dignité de chaque personne et garantit qu'elle puisse vivre sans discrimination* » selon la FAO (Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) qui précise aussi : les gouvernements et les organisations ont la responsabilité éthique et juridique de respecter, protéger et instaurer ce droit. Il serait parfois utile de le rappeler à nos dirigeants !

En effet, 16 % de la population française ne mange pas à sa faim, 7 % sont contraints, chaque semaine, de réduire leur nombre de repas par manque de moyens financiers et 9 % réduisent leurs portions alimentaires (données Crédoc). 2 millions de personnes ont recours à l'aide alimentaire (données Insee). Cette précarité concerne des populations très différentes : familles avec enfants ou monoparentales, chômeurs, travailleurs pauvres, jeunes non-qualifiés, retraités, étudiants... Et elle est devenue plus visible depuis la crise sanitaire du Covid-19 et la période d'inflation qui a suivi.

La précarité alimentaire renvoie à des difficultés qui vont au-delà de la question de ne pouvoir manger à sa faim. Ainsi, un Français sur cinq déclare ne pas arriver à se procurer une alimentation saine et équilibrée pour assurer trois repas par jour. Le problème concerne donc aussi la qualité des aliments et l'équilibre alimentaire. Partant du constat que « la mission alimentation » devrait faire partie des prestations obligatoires, la FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité) a engagé des travaux sur les modalités de mise en œuvre d'une alimentation de qualité adaptée aux besoins des personnes accueillies et hébergées. Et elle s'est engagée dans le projet régional « Mieux manger pour tous » avec un collectif de partenaires pour trouver des solutions à ces problématiques (lire page 3).

Forts de ces constats, *Entraide et Solidarités* avec ses partenaires le Secours catholique, la Banque alimentaire et la Croix-Rouge, a organisé des points de distribution alimentaire gratuits. La centaine de repas servis chaque soir montre que cette action répond à un vrai besoin, et ce dispositif essentiel doit maintenant trouver les moyens de sa pérennité. Ce sera notre prochain combat !

Catherine Scaviner
Présidente d'Entraide & Solidarités



ACTUALITÉ

Asile : l'Europe durcit les règles

Le 26 mars dernier, le Parlement européen a adopté sa position sur le règlement « Retour », ouvrant la voie à des négociations rapides et à une **possible entrée en vigueur dès l'été 2026**. Porté par une alliance inédite entre les groupes conservateurs et d'extrême droite, le texte marque un durcissement notable des dispositions encadrant le retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier.

Parmi bien d'autres, une disposition autoriserait les États membres à mettre en place des mesures visant à localiser les personnes en séjour irrégulier et permettant notamment de « *fouiller le ressortissant de pays tiers et son lieu de résidence ou d'autres locaux pertinents* ». La **Fédération des Acteurs de la Solidarité** alerte sur les risques que comporte l'introduction de mesures de détection. Elles pourraient se traduire par une intensification des contrôles dans les espaces publics, le recours à des techniques de surveillance de masse et à des systèmes biométriques, ou encore par des obligations de signalement. Ce qui pourrait ouvrir la voie à des perquisitions, sans mandat judiciaire, des domiciles et des locaux d'associations hébergeant ou accompagnant des personnes en séjour irrégulier. Le texte précise toutefois que ces mesures d'enquête devraient demeurer soumises aux garanties prévues par le droit de l'Union et le droit national, de sorte que les garde-fous existants en France en matière de perquisitions devraient continuer de s'appliquer.

APL plus rare pour les étudiants étrangers

Le budget du ministère de l'Enseignement supérieur prévoit qu'à compter du 1^{er} juillet prochain les étudiants étrangers extra-communautaires et non-boursiers ne seront plus éligibles à l'APL (aide personnalisée au logement). Cette mesure « *permettra de mieux flécher les moyens vers les publics réellement fragiles* » plaide le ministère. Elle inquiète cependant les services sociaux des universités comme celle de Tours, où nombre d'étudiants non boursiers vont tomber dans la précarité. Quand ils n'y sont pas déjà.

Vers un assouplissement dans les préfectures ?

Le 5 mai dernier, le Conseil d'État a statué sur le recours engagé par la Fédération des Acteurs de la Solidarité et d'autres associations dénonçant les dysfonctionnements persistants de l'Administration Numérique des Étrangers en France (ANEF). Il reconnaît ces dysfonctionnements graves qui compromettent le droit au séjour, au travail et à l'accès aux droits sociaux de nombreux ressortissants étrangers, rappelant que tout service public en ligne se doit de garantir un accès effectif et sans entraves à ses usagers. Et il enjoint à l'État de prendre, dans des délais de six à douze mois, toutes les mesures nécessaires pour corriger ces dysfonctionnements.

Auparavant, le 5 avril, le ministre de l'Intérieur avait adressé aux préfectures une instruction (non publiée) annonçant un **plan de renfort exceptionnel** comprenant 500 emplois supplémentaires et 2 millions d'euros, destinés à accélérer l'instruction des demandes en instance. Cette instruction fixe un cadre de référence unique et est assortie de la diffusion d'un guide de fonctionnement à destination des services préfectoraux, qui devrait conduire à une harmonisation des pratiques. Elle prévoit également une série de mesures à appliquer sans délai par les préfets : formalisation des circuits de validation ; systématisation de la délivrance de titres de longue durée dès lors que les conditions sont remplies ; simplification des contrôles pour les primo-demandes ; mise en place d'un accompagnement adapté et des alternatives à la dématérialisation ; priorisation des demandes de renouvellements.

Assemblée générale le 5 juin : le grand rendez-vous annuel

Soumettre aux adhérents les résultats de l'an dernier, leur proposer des orientations pour l'année en cours, recevoir et informer nos partenaires institutionnels et associatifs : l'assemblée générale de votre association n'est pas seulement un exercice formel. C'est LE point d'orgue démocratique dans la vie de l'association. Venez le partager !

Ce nouveau rendez-vous est donc fixé au **vendredi 5 juin** prochain, à partir de 9 heures (café d'accueil dès 8h30) à la Maison des Sports de Touraine, rue de l'Aviation à Tours nord (Parçay-Meslay). Tous les participants sont ensuite conviés à un buffet convivial sur place, préparé par notre cuisine centrale.

La présentation des activités a été encore synthétisée, pour faire davantage de place à des vidéos qui témoignent de la vie de nos services, et à des échanges sur la thématique retenue cette année : **la santé**.

Est-il besoin de rappeler combien la précarité pèse sur la santé, et à quel point nos équipes sont confrontées à cette problématique ? La situation s'est-elle améliorée depuis une dizaine d'années, quand Pierre Volovitch, économiste de la santé et administrateur de l'Entraide écrivait :

« L'espérance de vie augmente régulièrement, mais les inégalités de santé ne se réduisent pas ! Ces inégalités sociales face à la santé sont particulièrement marquées pour les populations les plus vulnérables. L'espérance de vie des personnes à la rue, sans domicile fixe, est d'environ 45 ans. Des inégalités qui ne touchent pas seulement les extrêmes, mais qui sont marquées entre les ouvriers et les cadres. Les inégalités de santé prennent au moins trois formes. Inégalité de durée de vie : L'espérance de vie d'un ouvrier est toujours inférieure de 6 ans à celle d'un cadre. Inégalité des états de santé. Plus on descend dans l'échelle sociale et plus la « prévalence » des maladies est fréquente. Transmission des inégalités. On peut connaître la profession du père d'un enfant en lui faisant ouvrir la bouche. En grande section de maternelle 9 % des enfants de cadre présentent au moins une dent cariée. Ce pourcentage est de 30% si le père est ouvrier... »

Nouveau : un groupe de « Questionnement éthique »

Entraide et Solidarités s'est dotée d'un « groupe de questionnement éthique » destiné à accompagner les salariés lorsqu'il y a conflit entre les règles internes, le Droit et les valeurs de l'association. Son mode de fonctionnement comporte plusieurs étapes :

- La saisine se fait au moyen d'une fiche d'information exposant notamment la question et les éléments de réflexion déjà engagés. Tout service peut en être à l'origine.
- Ne sont pas retenus les problèmes de nature uniquement juridiques, organisationnels ou techniques.
- Lorsque la question est jugée du ressort de l'éthique, le groupe se réunit.

Il est constitué d'une dizaine de salariés et d'un administrateur. En général, sont aussi présents un ou plusieurs représentant(s) du service concerné pour répondre aux questions complémentaires qui pourraient se poser.

- Les valeurs relevant du Projet associatif ainsi que les dispositions du Règlement fonctionnel de l'établissement concerné sont exposées.
- Le débat qui s'ensuit met généralement en exergue les conséquences de plusieurs scénarios pour choisir le positionnement qui paraît le plus pertinent.
- Un avis motivé est ensuite élaboré pour être transmis aux demandeurs. Cet avis n'est pas une décision, celle-ci restant

Adhésion & paiement en ligne

Pour vous exprimer et voter à l'assemblée générale, assurez-vous que vous avez réglé votre cotisation 2026 à l'association (toujours 20 € si vous êtes imposable sur le revenu, 5 € dans le cas contraire). Et afin de faciliter vos démarches, nous avons mis en place un système de paiement en ligne. Désormais, vous pouvez effectuer votre paiement en toute simplicité et en toute sécurité directement depuis notre site internet (www.entraide-et-solidarites.fr, bulle « Devenir adhérent » sur la page d'accueil) ou en cliquant sur le lien ci-dessous :

https://jepaieenligne.systempay.fr/Entraide_Adhesion

Nous vous encourageons à privilégier ce mode de règlement, plus rapide et plus pratique. Bien entendu, les autres modes de paiement restent possibles.

Merci pour votre engagement et votre soutien précieux !

toujours de la responsabilité du service.

Dès 2025, sept questions ont été transmises, et quatre ont été jugées recevables et traitées :

- Les troubles de comportement des patients peuvent-ils interroger les repères de la prise en charge en LAM/LHSS ?
- Sur un CHRS, peut-on interdire les visites d'une jeune femme hébergée qui s'alcoolise massivement à l'extérieur et revient accompagnée d'hommes qu'elle invite dans son appartement ?
- Aidant familial d'une personne en fin de vie : quelle place en structure, en particulier la nuit ?
- Peut-on garder en LAM, de façon illimitée, des patients dont la situation médicale est stabilisée mais en impasse administrative ?



Les nouveaux élus face au défi de la précarité

De la simple mise à disposition d'une salle de temps en temps pour y donner un « cours » contre l'illettrisme, en milieu rural notamment, jusqu'au financement pérenne d'une action durable comme l'accès aux soins ou à l'alimentation : les élus locaux ont le pouvoir d'agir contre la précarité sur tout un éventail d'interventions. Comme les anciens, les nouveaux élus, même si ce n'était pas dans leur programme, sont depuis les élections de mars confrontés à des besoins que leurs administrés savent leur rappeler. Un « sacré » défi !

Les clauses sociales d'insertion dans les marchés publics constituent un puissant levier d'intervention des collectivités en faveur des personnes éloignées de l'emploi, notamment des jeunes. C'est une condition d'exécution d'un marché, public ou privé, qui permet de réserver une partie des heures de travail à des personnes fragiles : en situation de handicap, jeunes sans qualification, titulaires des minima sociaux, demandeurs d'emploi de longue durée... Si, par exemple, 5 % de salariés en insertion étaient recrutés sur la moitié des marchés de travaux, des centaines de personnes en difficulté sortiraient de la précarité. Car les entreprises conservent souvent les travailleurs ainsi mis à l'épreuve. **C'est au bon vouloir des élus...** Toutefois, à compter du 22 août prochain, la loi Climat et Résilience imposera à l'acheteur de prévoir « des conditions d'exécution relatives au domaine social ou à l'emploi » dans les marchés d'un montant égal ou supérieur aux seuils européens.

Mais en dehors des appels d'offres, les impasses budgétaires dans lesquelles

se trouvent État, Régions et Départements font que **la répartition des compétences est chamboulée**, et que les communes ou intercommunalités, en première ligne, sont confrontées à des obligations ou des besoins nouveaux, sans toujours disposer des services et des outils pour y répondre. *Entraide et Solidarités* est au nombre des associations qui peuvent intervenir « à leur place » ou en complément de ce qu'ils font déjà. C'est en ce sens que les élus de proximité peuvent nous aider à agir contre les exclusions. En somme, nous aider à les aider...

Obligatoires dans toutes les communes de plus de 1500 habitants - et facultatifs en dessous de ce seuil - les **Centres communaux d'Action sociale** sont l'outil principal des collectivités pour organiser l'action sociale sur leur territoire. Les associations comme la nôtre sont souvent désignées par le ou la maire pour siéger au conseil d'administration de leur CCAS au titre de « personnalité qualifiée ». Mais même si ce n'est pas le cas, l'association peut intervenir à la

demande d'un CCAS qui n'a pas forcément à sa disposition toute la panoplie des moyens nécessaires. Il peut s'agir d'un soutien à l'hébergement ou au logement, d'un problème d'aide alimentaire ou de fourniture de repas, ou encore d'accès aux soins. Notre cuisine centrale fournit par exemple des repas pour le « restaurant Voltaire » géré par le CCAS de Tours.

Au niveau de la Métropole tourangelle mais aussi de toute **communauté de communes**, un CIAS (Centre intercommunal d'action sociale) peut recourir de la même façon aux services proposés par les associations. Encore faut-il que la solidarité s'exerce entre les collectivités et que les plus aisées acceptent de financer l'aide aux plus démunis de la commune voisine...

Parmi d'autres exemples *Entraide et Solidarités* intervient ainsi, de longue date, pour le compte ou avec l'aide de la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire : espaces verts, travaux forestiers, entretien des rivières, épicerie solidaire, et plus récemment, pour le SMICTOM du Chinonais, le

DOSSIER

broyage de végétaux à domicile (lire page 10). Au niveau national, le budget social des communes reste infime par rapport à celui des Départements et aux 600 milliards de dépenses sociales de la nation. Mais ce sont des budgets qui ne dépendent que de la volonté politique des élus locaux.

Crise du logement : une affaire de long terme

Les maires peuvent ainsi impulser une politique de logement social. Le quota de 25 % imposé par la loi SRU aux communes de plus de 3 500 habitants n'était pas atteint partout dans l'agglomération tourangelle en 2022 : 25,4 à Tours mais 23,6 à Chambray-lès-Tours, 22,4 à Joué-lès-Tours, 16,8 à Saint-Avertin et 16,3 % à Saint-Cyr-sur-Loire (Source : ministère de la Transition écologique). Sur les 22 communes de Tours Métropole, la demande avoisine les 15 000 logements sociaux. Le manque cruel et permanent de logements abordables entraîne une cascade de conséquences énormes, on le sait, comme la saturation des places d'insertion ou de « stabilisation », l'embolisation des hébergements d'urgence et, in fine, de plus en plus de personnes à la rue ou sans domicile fixe. Sait-on qu'environ 4 000 personnes dans l'agglomération n'ont pas d'autre adresse qu'Entraide et Solidarités, la Croix-Rouge ou le CCAS de Tours ?

En attendant que sortent de terre les logements sociaux que les nouveaux élus ont pu promettre - 1 500 en six ans pour la municipalité de Tours, par exemple - des initiatives de moindre envergure et de moindre impact sont parfois prises. C'est le cas de la centaine de logements prévus à Tours en « bail réel solidaire », une formule qui permet de baisser les loyers en séparant le foncier du bâti. Mais déjà les élus locaux ne peuvent plus s'en remettre uniquement à l'État pour créer ou mobiliser davantage d'hébergements d'urgence.

Des échéances immédiates s'imposent pour tendre vers le « plus personne à la rue ». L'autre levier d'action consiste à favoriser la remise sur le marché des nombreux logements vacants - un inventaire est entamé à Tours - puisque les réquisitions restent juridiquement compliquées.



L'accès à la nourriture et aux soins

Les communes et intercommunalités sont soumises à une autre pression due en partie à la « désertification » médicale. Elle ne sévit pas seulement en milieu rural, loin s'en faut. Et la précarité n'étant pas sans conséquences sur **la santé**, les besoins s'accroissent là aussi. Les professionnels du médico-social qui maraudent pour *Entraide et Solidarités* en savent quelque chose. Tout comme ceux de notre établissement médicalisé pour SDF, saturé, qui voient s'allonger les listes d'attente. Les collectivités locales soutiennent déjà des structures médicales là où elles existent, comme le centre de soins Porte ouverte à Tours. Elles sont aujourd'hui obligées d'aller au-delà, et le premier engagement de la municipalité tourangelle consiste d'ailleurs à mettre en place une mutuelle communale, et à « créer des maisons et centres de santé » (comme le fait déjà la Région). Seront-ils réservés aux résidents de Tours, ou la Métropole s'y associera-t-elle ?

De la même façon, les élus locaux sont déjà amenés à soutenir les actions contre une **précarité alimentaire** grandissante : là aussi, parmi d'autres, notre association est active. Elle peut l'être ailleurs si les élus font appel à nos services, et tous les intervenants ont besoin du concours des collectivités pour poursuivre les distributions et aides alimentaires indispensables. Que ce soit les distributions gratuites à notre food-truck à Tours, l'épicerie solidaire et l'itinérante dans le Chinonais.

Ce n'est pas tout : les centaines de personnes que nous accompagnons au quotidien, hébergées ou non, ont besoin de se déplacer, d'accéder à des loisirs, des activités sportives ou culturelles. C'est encore un domaine où les élus peuvent aider à l'inclusion des plus démunis, en facilitant l'accès aux transports et aux équipements notamment au moyen de tarifs adaptés.

Enfin, les aides aux différentes activités sont évidemment indispensables, mais les **subventions directes** des communes aux associations de lutte contre les exclusions sont également précieuses. Et leur laissent toute liberté d'utilisation. Mais les aides des communes restent modestes. À titre d'exemple, la subvention directe annuelle de la Ville de Tours allouée à *Entraide et Solidarités* représente 0,38 % de son budget, et 0,026 % de celui de la collectivité.

Pour le grand public - voire pour les élus eux-mêmes - ces contributions sont couramment considérées comme des dons, alors qu'à l'évidence les associations rendent des services dont les communes devraient, sans elles, assumer le coût. Et sans l'apport fourni par les bénévoles !

Surtout, le travail associatif s'inscrivant dans la durée, il serait utile à sa pérennité que des *conventions pluriannuelles* remplacent la subvention annuelle. Ne serait-ce que pour éviter la précarité aux associations qui la combattent...

Nos chantiers d'insertion au service des communes

Comme leurs prédécesseurs, les nouveaux élus communaux de toute l'Indre-et-Loire peuvent faire appel à nos chantiers d'insertion, des services de proximité qui depuis des décennies ont fait la preuve de leur réactivité et de leur professionnalisme. Ils assurent en outre une mission sociale qui nous concerne tous.

Faire appel à notre Pôle économique, basé à Chambray-lès-Tours, c'est aider au développement de l'économie sociale et solidaire, et surtout contribuer à l'insertion de personnes éloignées de l'emploi. L'an dernier 225 salariés en transition sont passés par nos chantiers d'insertion, à l'issue desquels plus d'un sur deux enchaîne avec un emploi ou une formation. Ce pôle d'insertion par l'activité économique (IAE) comporte sept secteurs d'activité. C'est dire si un large éventail d'interventions est proposé aux collectivités locales, quelle que soit leur taille (comme aux organismes publics ou privés, associations, fondations, entreprises ou particuliers adhérents). Des interventions soutenues par l'État et le Département.

• **Espaces verts et environnement :** création et entretien, abattage, débroussaillage et depuis peu broyage de déchets verts à domicile dans le Chinonais (sur inscription en mairie).
espacesverts@entraide-et-solidarites.fr

• **Éco-transition :** un secteur où les communes devraient investir de plus en plus, non seulement pour la voirie et les réseaux divers, la pose de clôtures et portails, de toitures végétalisées, mais surtout pour la préservation de l'eau, un enjeu majeur pour lutter contre le ruissellement et l'artificialisation des sols dans les agglomérations. L'association a acquis un savoir-faire reconnu depuis plusieurs années maintenant dans l'installation de récupérateurs d'eau, et la perméabilisation des sols.
ecotransition@entraide-et-solidarites.fr



Parmi nos savoir-faire, la végétalisation des toits

• **Propreté :** entretien des locaux, remise en état, nettoyage après travaux, etc.
propreté@entraide-et-solidarites.fr

• **Restauration :** restauration collective et service traiteur (plateaux repas, lunch box et buffets).
cuisinecentrale@entraide-et-solidarites.fr

• **Manutention et nettoyage urbain :** transport et installation de mobilier, débarras, nettoyage haute pression, piquetage...
manutention@entraide-et-solidarites.fr

• **Maintenance :** entretien bâtiment, électricité, plomberie, serrurerie, etc.
maintenance@entraide-et-solidarites.fr

• **Bâtiment :** peinture, revêtements muraux et de sols, cloisons et faux plafonds, et depuis peu le marquage au sol, en plein développement (en co-traitance et sous-traitance), ainsi que la « dépose soignée » qui consiste à récupérer des matériaux légers (bois d'œuvre, parquets, isolants, etc.) pour en permettre le réemploi.
batiment@entraide-et-solidarites.fr

Qu'il s'agisse de fournir des repas ou d'une prestation ponctuelle de traiteur, de grands travaux (tram, rénovation urbaine...) ou du simple marquage au sol d'une seule rue, les mairies sont invitées à se renseigner ou à demander un devis.

Contact
Entraide et Solidarités
40, rue Augustin-Fresnel
37170 Chambray-lès-Tours
02 47 27 62 84
emploi@entraide-et-solidarites.fr



Nouvelle activité de nos chantiers, le marquage au sol est en plein développement

À Chinon et autour aussi

Notre antenne de Chinon est elle aussi à la disposition des collectivités locales, des associations et organismes divers, ainsi que des particuliers adhérents de l'association. Ses ateliers et chantiers d'insertion interviennent dans quatre secteurs d'activité.

• **Entretien des espaces verts et des milieux naturels :** débroussaillage, abattage, tonte, taille, plantations, clôtures, broyage des végétaux chez les particuliers. **Tél. 06 82 69 86 53**

• **Peinture :** peinture intérieure et extérieure, revêtements murs et sols, etc. **Tél. 06 74 00 12 80**

• **Maçonnerie et second œuvre Bâtiment :** terrassement, réseaux, démolitions, élévations, ouvertures, dallages, terrasses, façades (pierres et enduits)... cloisons, isolation, faux-plafonds... **Tél. 06 74 00 12 80**

• **Divers :** entretien et remise en état de logements et de lieux communs, désencombrement de logements, nettoyage de chantiers, mais aussi entretien de tombes... **Tél. 07 86 33 39 64**

<https://entraide-et-solidarites.fr/chantiers-de-chinon-2>

Contact pour tous les chantiers du Chinonais : Christophe Guilmet, coordinateur
Tél. 07 86 33 39 64

Les élus locaux face aux besoins de formation

Sortir de la précarité passe notamment par une formation améliorée. Le Centre de formation d'Entraide et Solidarités, certifié « Qualiopi », offre un catalogue dont le contenu est essentiel dans le monde d'aujourd'hui. Et si la Région est le principal financeur de ses actions, les communes pourraient – et devraient sûrement – le solliciter davantage.

Car là aussi la répartition des compétences entre les différentes institutions territoriales est mise à mal par les restrictions budgétaires. La Région a très fortement réduit son financement. Résultat : des failles sociales s'ouvrent, tous ceux qui le devraient ne sont pas pris en compte, pas pris en charge. Des jeunes déscolarisés restent sur le carreau, des chômeurs au bord du chemin, des étrangers ne parviennent pas à s'intégrer faute du coup de pouce déterminant... Les communes en ont bien conscience, qui font souvent « un geste » sous la forme d'une petite subvention en faveur des quelques associations où des bénévoles dispensent par exemple des cours de français. C'est mieux que rien, mais ce n'est évidemment pas à la hauteur des besoins.

Fort de 10 formateurs professionnels, aidés de 14 bénévoles, notre Centre de formation s'adresse précisément à ces jeunes de plus de 16 ans sortis du système scolaire, aux adultes avec ou sans emploi, avec ou sans ressources, à qui il manque un complément de savoir pour trouver le chemin de l'insertion professionnelle. Jusqu'ici, ces stagiaires sont orientés vers les organismes de formation par France Travail, la Mission locale de Touraine, les Maisons de la Solidarité du Département ou d'autres organismes

et associations comme le CRIA 37. Et si les Centres communaux d'action sociale font, certes, partie de ces prescripteurs, les communes s'impliquent peu, directement, dans ce qu'on pourrait appeler ces missions de « rattrapage social ». Il est possible qu'elles soient contraintes de le faire de plus en plus, comme pour l'hébergement d'urgence.

<https://entraide-et-solidarites.fr/centre-de-formation>

Au plus près des besoins

L'origine, et donc l'expérience du Centre de formation de notre association remonte aux années 1980. Il a dispensé l'an dernier plus de 50 000 heures de formation, avec 95 % de taux de satisfaction globale. En lien étroit avec tous nos travailleurs sociaux, nos dispositifs d'hébergement et nos chantiers d'insertion, avec également une antenne à Chinon, il est à l'évidence bien placé pour répondre précisément aux besoins. Il propose une gamme de formations qui visent à comprendre et parler le français, lire, écrire, utiliser internet, se déplacer, acquérir des compétences professionnelles... Il s'agit donc des « savoirs de base », de remise à niveau, de français langue étrangère, mais aussi de formations « pré-qualifiantes » comme habilitation électrique, gestes et postures, éco-conduite, anglais...



- <https://entraide-et-solidarites.fr/visas-region-centre>
- <https://entraide-et-solidarites.fr/formation-savoirs-de-base-tours>
- <https://entraide-et-solidarites.fr/prequalifiantes>

Les grandes villes sont davantage concernées par le sort de toutes les personnes « en déshérence », voire en errance, dont personne ne prend soin parfois. Concernées par leur nombre en tout cas. On ne peut pas tout à fait dire qu'il ne s'y passe rien en matière de formation, par exemple dans le cadre des « Contrats d'accompagnement vers l'emploi ». Ou encore par convention entre la Ville et le Département au titre du RSA. Mais elles seront probablement amenées à faire davantage, donc à prévoir des budgets spécifiques ou une répartition différentes des financements existants.

Ces ajustements, ou réorientations, semblent particulièrement indiqués pour les quartiers définis comme prioritaires dans le cadre de la Politique de la ville. Après tout, cette politique datant de 2014 n'a-t-elle pas un objectif de cohésion sociale par la mise en œuvre d'actions de solidarité et de réduction des inégalités ?



Des « apprenants » à Château-Renault sous l'égide d'Entraide et Solidarités

Urgence illettrisme : les communes doivent agir

Le Centre de formation d'Entraide et Solidarités a également une mission d'alphabétisation. Et ses actions de lutte contre l'illettrisme en Indre-et-Loire sont reconnues depuis longtemps. Il y a quelques années, le Conseil départemental l'a retenu comme bénéficiaire unique de son financement. Mais depuis l'an dernier, il a réduit sa contribution des deux tiers (de 75 000 à 25 000 € pour l'année) ! Notre association a dû fermer Bléré et Neuillé-Pont-Pierre sur les neuf sites où elle intervenait.

Pourtant, l'Indre-et-Loire est loin d'être épargnée par ce fléau qu'est illettrisme. Il touche 10,3 % des 18-65 ans en Centre-Val de Loire contre 4 % au niveau national (source : Conseil régional). Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, 17 % des personnes sont concernées ! Globalement, les employés et les ouvriers sont les plus touchés et l'illettrisme touche 9 % des salariés et 13 % des demandeurs d'emploi. C'est dire à quel point toutes

les communes sont touchées. Le moins qu'elles puissent faire, c'est mettre à disposition une salle pour des associations comme la nôtre pour des cours d'alphabétisation. ***Mais elles assureraient un service public primordial en consacrant une petite part de leur budget à la lutte contre l'illettrisme.***

La Région Centre-Val de Loire a lancé un plan de lutte contre l'illettrisme 2024-2027 qui met l'accent cette année sur « les salariés en situation d'illettrisme ». Car le monde de l'entreprise est fortement concerné : quelque 800 000 personnes en France voient leur évolution professionnelle entravée par l'illettrisme (Source : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme).

Contact :
Entraide et Solidarités,
46 avenue Gustave-Eiffel - 37100 Tours
Tél. 02 47 31 87 00
formation@entraide-et-solidarites.fr

Le programme « AGIR » pour les réfugiés

Entraide et Solidarités coordonne pour le département le programme d'État « AGIR » destiné à faciliter l'intégration des réfugiés et bénéficiaires de la protection internationale. Ce qui consiste en un accompagnement individualisé pendant deux ans maximum vers l'accès aux droits, la formation, l'emploi et le logement. L'an dernier, 175 personnes de 39 nationalités différentes ont ainsi été accompagnées.

Là encore, les municipalités peuvent fournir le « coup de pouce » salubre, en offrant un emploi dans leurs services ou en facilitant l'accès à un logement, directement ou par l'intermédiaire des bailleurs qu'elles contrôlent.



Un « repas solidaire » contre la précarité alimentaire

Boulevard Heurteloup à Tours, le 2 avril : par une belle soirée printanière, il y a du monde qui se presse face à la gare, au pied du centre de conférence Vinci, des bannières flottent au vent, des bonnes odeurs embaument la rue, une musique aux intonations exotiques...

C'est bien le « Repas solidaire » d'Entraide et Solidarités. Ce Repas solidaire dont c'était la troisième édition, a rassemblé de nombreux participants pour un délicieux menu concocté par la cuisine centrale et sa « brigade » de salariés en transition. Plus de 350 repas ont été servis, gratuits pour ceux qui en ont besoin et ouverts aux dons pour les adhérents, le public, les passants... Le poulet basquaise a fait l'unanimité ! Quelques remarques saisies autour des assiettes : « Il y a longtemps que je n'avais pas passé une si bonne soirée », « Le poulet basquaise, c'était super bon, j'en ai repris quatre fois ! », « C'est bien une soirée calme comme ça, on a bien mangé, et on a dansé, il n'y a pas eu de bagarre, tout était bien ! ».

Le groupe Casa Latina qui a animé la soirée a contribué à donner un côté festif, engendré de la bonne humeur, jusqu'à entraîner certains à la danse.

Un avenir encore incertain

Cet évènement s'inscrit évidemment dans la lutte contre la précarité alimentaire que mène l'association avec ses partenaires, le Secours Catholique, la Croix Rouge et la Banque alimentaire. Car c'était aussi l'occasion d'attirer l'attention des pouvoirs publics (la Ville, le Département, l'État) présents à cette occasion sur ce sujet sensible, sur le fait que depuis un an, le food-truck de l'association qui distribue une centaine de repas le soir voit sa pérennité menacée, faute de financement durable.

Barbara Darnet-Malaquin, conseillère départementale déléguée au logement, à l'insertion et à la politique de la ville, a affirmé : « le Département sera toujours là. On ne peut pas être insensible à cette cause. Il y a eu une incompréhension, mais on va revoir le sujet avec l'État, et je suis sûre qu'on va trouver des solutions... ». Le maire de Tours, Emmanuel Denis, a aussi confirmé que les associations pouvaient compter sur l'équipe municipale récemment élue pour « renforcer le bouclier social » et faire en sorte que le service apporté par le foodtruck soit maintenu. Enfin, au

nom de l'État, la directrice départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, Guillemette Rabin, affirmait : « on ne laissera pas tomber la distribution alimentaire, nous avons des pistes pour un financement pérenne. On ne fait jamais assez, mais l'aide alimentaire est un sujet fondamental, auquel l'État consacre 600 000 € par an en Indre-et-Loire... ». Des déclarations – en présence également de Cathy Munsch, représentant la Région – bien encourageantes pour la poursuite de ces actions indispensables, qui répondent à un vrai besoin et qui touchent un public de personnes en situation de précarité de plus en plus nombreux.

Toutefois, à l'heure de boucler cet article rien n'était encore certain et Département et État devaient se revoir. Quoi qu'il en soit, **Grand Merci** à tous les salariés, les bénévoles et les personnes concernées de l'association qui ont participé d'abord au groupe projet mis en place depuis quelques mois pour piloter cet évènement, et ensuite pour tous les aspects pratiques quant à l'organisation de ce repas solidaire. Et à l'année prochaine ...

Catherine Scaviner

Et maintenant dans le Chinonais, le broyage de végétaux à domicile !

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'environnement et de la réduction des déchets verts, le SMICTOM du Chinonais (Syndicat mixte de Collecte et de Tri des Ordures ménagères) a mis en place une campagne de broyage de végétaux à domicile. Elle s'appuie sur des structures locales d'insertion, notamment Entraide & Solidarités et Brigades Nature 37.



Cette action concrète au service des habitants a été menée pour la première fois de novembre 2025 à mars 2026. Le chantier d'insertion de Chinon a ainsi réalisé en six mois 73 des 116 prestations de broyage au domicile d'administrés qui s'étaient inscrits dans l'une des 22 mairies participantes. L'objectif est bien de permettre aux particuliers de valoriser leurs déchets verts, notamment les branches issues de la taille de haies et d'arbustes.

Le SMICTOM souhaitait rendre cette prestation gratuite pour les particuliers, pour deux raisons : permettre aux personnes les plus éloignées des déchetteries, ou en incapacité de s'y rendre, de jardiner plus naturellement ; favoriser la diminution des tonnages de végétaux en déchetterie par la participation du plus grand nombre de foyers.

Grâce à cette intervention, les déchets sont transformés en broyat directement sur place. Ce matériau naturel peut ensuite être utilisé de différentes manières : paillage pour protéger les sols et limiter l'arrosage, apport pour le compost... Ce service s'inscrit dans une démarche de proximité et de sensibilisation aux pratiques de jardinage durable.

Un projet à double impact : environnemental et social

Au-delà de son intérêt écologique, cette opération revêt une dimension sociale forte. Les chantiers d'insertion permettent en effet à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité professionnelle, de développer des compétences et de s'inscrire dans un parcours de réinsertion. Les équipes mobilisées ont ainsi pu intervenir sur le terrain tout en participant à une action utile pour la collectivité. Ce type de dispositif illustre parfaitement la convergence entre transition écologique et solidarité locale.

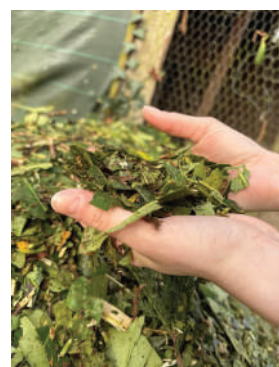
La campagne a été volontairement programmée entre novembre et fin mars afin de respecter les cycles naturels, notamment la période de nidification des oiseaux. Cette précaution permet de préserver la faune locale tout en assurant une gestion responsable des espaces verts.

Encourager les pratiques durables

Avec cette initiative, le SMICTOM du Chinonais encourage les habitants à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Le broyage à domicile s'inscrit pleinement dans une logique d'économie circulaire : les déchets deviennent une ressource, directement réutilisable dans les jardins des particuliers, les espaces verts des communes, ceux des chantiers d'entretien d'espaces verts d'Entraide et Solidarités, ou encore dans les composteurs du SMICTOM.

Pour cette première campagne, 563 m³ de végétaux ont été coupés, qui ont produit 141 m³ de broyat. Nul doute que face au succès rencontré auprès des administrés, elle pourrait être reconduite et étendue dans les années à venir. Elle constitue un exemple concret d'action locale alliant service public, insertion professionnelle et transition écologique.

Christine et Émilie



Une journée dans la vie d'Entraide et Solidarités

Le 26 mars une dizaine de personnes se sont retrouvées sur le site du Centre d'hébergement Albert-Camus pour découvrir ou parfaire leur connaissance de l'association. La journée, animée par François Curis, a débuté par une présentation très complète de l'origine et de l'évolution de l'association, des valeurs fortes qui ont conduit à son développement et sous-tendent ses actions dans les divers dispositifs au service des plus démunis et des personnes en forte situation de fragilité. Quatre grandes missions forment le socle d'E&S : accueillir, héberger, soigner et insérer. Après cette présentation et la découverte du site de Camus, nous avons visité un autre centre d'hébergement, le Cherpa, où nous avons pris un déjeuner copieux et savoureux préparé par la cuisine centrale.

L'après-midi a été consacré à la visite du service d'Insertion par l'Activité économique, à Chambray-lès-Tours, avec un accueil par son directeur Sébastien Lamant, puis la présentation du site et du dispositif « Médiation Emploi » qui accompagne les personnes dans leur parcours professionnel pour leur donner toutes les chances d'aller vers un emploi pérenne.

La journée s'est achevée à la Petite Maison Madeleine-Perret située face à l'entrée de la maison d'arrêt, où sont accueillis les proches des détenus en attente de parler. Un lieu serein et accueillant qui apporte du soutien mais aussi du conseil aux personnes en attente de visite.

E&S dispose également d'un pôle d'activité très complet sur Chinon, mais il n'était pas possible de tout visiter sur une même journée.



Je retiens de ces visites la grande diversité des dispositifs portés au service des femmes et des hommes, dans le respect des personnes et avec un humanisme exemplaire des salariés et bénévoles de l'association. Bravo!

Yves

Chinon : une journée dédiée à « Santé et prévention »



Le 27 avril dernier, nos locaux de Chinon ont été le théâtre d'une initiative précieuse : **une permanence de dépistage** organisée pour les salariés de notre chantier d'insertion. Encadrés par des professionnels de santé, ils ont pu bénéficier de **tests gratuits pour**

la tuberculose, le VIH, le VHB, le VHC et la syphilis.

Cette action n'aurait pas été possible sans l'engagement de nos partenaires, **CLAT 37** et **CAARUD La Boussole**, ainsi que de nos collègues des **LHSS mobiles**, qui ont accompagné

chacun des participants avec professionnalisme et bienveillance.

Au total, **7 salariés ont pu échanger librement avec les professionnels de santé**, poser leurs questions et recevoir des conseils adaptés à leur situation. Une démarche simple mais essentielle, qui illustre notre volonté de promouvoir **l'accès aux soins et la prévention pour tous**, notamment au sein des chantiers d'insertion où la santé est un levier fondamental de l'inclusion sociale et professionnelle.

Des initiatives comme celle-ci rappellent que la santé n'est pas seulement une question individuelle, mais un engagement collectif.

Un guide sur le réseau des commerçants solidaires qui s'étoffe à Tours

Comme nous l'avons annoncé dans le précédent numéro de Perspectives, une trentaine de commerçants de Tours sont actuellement inscrits au dispositif solidaire du Carillon. Ils s'engagent à proposer aux personnes en grande précarité et dans l'errance une qualité d'accueil et des services gratuits tels que l'accès aux toilettes, à une machine à laver, l'obtention de vêtements, de produits d'hygiène, un café, un repas, une coupe de cheveux, recharger son portable, faire des photocopies, voire des cours de yoga...

En juillet dernier, Entraide et Solidarités a repris l'animation du réseau du Carillon. Il avait été mis en place par l'association La Cloche, qui a maintenant quitté Tours. Depuis, notre maraude sociale s'attache à l'entretenir et le développer, en restant au plus près des publics concernés.

Un livret mis à jour est maintenant disponible, outre notre association, dans tous les points d'accueil et de service aux personnes dans le besoin, notamment La Barque, Émergence, La Table de Jeanne-Marie,

le Secours catholique, le CAARUD, etc. En français et en anglais, ce petit livret explique le fonctionnement du réseau, donne évidemment les noms et toutes les coordonnées des commerces adhérents, répertorie pour chacun d'entre eux les services ou produits disponibles gratuitement, et les situe par quartier sur plusieurs cartes détaillées de la ville.

À l'aide de ce guide, chaque personne à la rue peut se rendre chez le commerçant qui affiche le service dont il a besoin.

COMMENT ÇA MARCHÉ ?

HOW DOES IT WORK?

- 1 **Cherchez un commerçant offrant le service dont vous avez besoin**
Look for a shop in the list that offers the service that you need
- 2 **Vérifiez les horaires et allez chez le commerçant. Vous serez toujours bien reçu !**
Check the schedules and go to the shop. You'll always be well received !



Quelqu'un qui revient de loin, en passant par un chantier d'insertion

À 48 ans bientôt, David vit comme une renaissance. Délinquance, drogues et cases prisons n'ont pas eu raison de sa volonté de (re)devenir un homme. Entraide et Solidarités lui a fait la courte échelle. Respect !

Costaud, souriant, l'œil vif et malicieux, et un bagout de bonimenteur de foire, mais sûrement pas menteur : David Fantasia inspire d'emblée confiance. Ce doit être nouveau car avec son nom de héros de BD et son parcours interlope, il a dû en mystifier plus d'un(e) !

Sa vie d'avant, c'était en région parisienne et son horizon était particulièrement sombre. Un quotidien fait de drogues, et pas des moindres, et d'escroqueries qui l'ont conduit huit fois en prison. Pour se livrer avec autant de facilité, il faut vraiment qu'il ait tourné la page. Le tournant, il le situe en 2022 lorsqu'il est admis « à titre expérimental » parmi... des policiers, au Centre de soins ANAS-Le Courbat (1), au Liège (Indre-et-Loire).

« C'est lors de cette cure de neuf mois qu'une ergothérapeute m'a amené à me découvrir et m'a appris à me respecter » dit-il. Plus qu'aux nombreuses visites aux psychologues, addictologues, etc., c'est à cette femme, Julie, qu'il attribue « un rôle très important. Elle m'a ramené dans mon enfance et j'ai compris ce qui s'est passé ». Une enfance qu'on devine chaotique, et une adolescence en foyer...

Un travail d'équipe

Ce séjour en Touraine s'est prolongé à cause d'une blessure accidentelle qui conduit David d'abord à l'hôpital de Loches, puis durant trois mois à la Chambrerie, notre établissement médicalisé de Tours nord : premier contact avec *Entraide et Solidarités*. Plusieurs mois plus tard et alors qu'il a séjourné à Amboise puis au Havre, c'est notre service des logements diffus, le Slex (devenu SIAL) qui l'appelle pour lui proposer une colocation. Et plus tard encore, en décembre 2024, la « plateforme insertion » l'oriente vers nos chantiers d'insertion : troisième étape de son parcours à l'Entraide.

Très vite il se sent bien sur le secteur des Espaces verts, où son contrat sera



renouvelé tous les quatre mois puis complété par une formation d'ouvrier paysagiste au lycée agricole de Fondettes. Il y fera ce mois de juillet une « valorisation des acquis de l'expérience » car il ne compte pas s'arrêter là, mais vise un CAP puis un Bac pro. Et il repasse le permis de conduire qu'il avait perdu...

Avec la façon de due sans doute à ses origines italiennes, David poursuit : « J'embauche le 1^{er} juin à la Métropole ! Ils me font confiance malgré mon casier judiciaire parce qu'ils ont reçu de solides recommandations. Et une

réhabilitation judiciaire est en cours ». Il en est reconnaissant à ceux qui les ont écrites, ces recommandations, mais ajoute : « tout ça, je suis allé le chercher, je l'ai mérité, j'ai fait beaucoup de démarches seul. Aujourd'hui je suis transparent, acteur de ma vie, et ça me permet d'évoluer... Je ne veux faire la morale à personne, mais si mon exemple peut servir, tant mieux : des soins, du travail, de la volonté ! ». Il n'oublie pas, cependant, le soutien des salariés d'Entraide et Solidarités : « c'est un travail d'équipe, un échange de dix-huit mois. Ils m'ont aussi aidé à rebondir quand ma mère est décédée... ».

Jean-Paul Mercier

(1) L'Association nationale d'action sociale de la police nationale et des personnels du ministère de l'Intérieur.



Méлина : « accompagner sans jamais imposer »

À 32 ans Méлина, conseillère en insertion professionnelle (CIP), stagiaire à notre antenne de Chinon, incarne une trajectoire professionnelle riche, faite de détours assumés, d'expériences variées et d'une quête constante de sens. Son parcours dessine aujourd'hui une évidence : accompagner les autres vers leur propre chemin.

Un fil rouge : la relation humaine. Avec du recul, une constante apparaît : Méлина a toujours travaillé avec et pour les autres, de l'enseignement à l'entrepreneuriat, en passant par l'animation et l'œnologie, « que ce soit en classe ou derrière un bar, les gens viennent aussi pour parler, se confier. J'aimais ça, être en lien, tout en gardant une certaine distance ». C'est ce fil rouge qui l'amène à se tourner vers la formation de CIP. Pourquoi CIP ? Une évidence construite.

Son parcours lui a permis de connaître plusieurs statuts : fonctionnaire, salariée, indépendante. Elle a vu leurs avantages, mais aussi leurs limites. « Être utile est devenu essentiel. Mais je fais une vraie distinction entre aider et accompagner. Accompagner, c'est laisser la personne actrice de ses choix ». Le métier de CIP s'impose alors comme une synthèse parfaite : relation humaine, gestion de projet, animation, diversité des situations.

Une immersion au cœur du réel

« À l'Entraide, on agit vraiment : permis, emploi, logement... On est dans le réel, pas dans le concept ». Encadrée par sa tutrice Virginie, elle effectue 11 semaines de stage. Ses missions sont multiples : entretiens individuels, animation d'ateliers, lien avec les entreprises et agences d'intérim, accompagnement global des salariés. Et surtout, un quotidien imprévisible : « Une journée ne se passe jamais comme prévu. Et c'est exactement ce que je

recherchais ». L'un des grands apprentissages pour Méлина est la posture professionnelle et le fait de trouver un équilibre subtil : accompagner sans diriger, informer sans imposer.

« On donne des clés. Ce qu'ils en font leur appartient. C'est parfois frustrant, mais c'est essentiel ». Si elle pensait déjà savoir écouter, la formation lui fait franchir un cap : ne pas anticiper, accepter les silences, poser les bonnes questions, éviter les projections. « J'ai réalisé que je pouvais valoriser une expérience sans

même vérifier si la personne voulait la revivre ». Un ajustement fin, mais fondamental.

Une rencontre avec un public

C'était une première pour elle. Et une vraie découverte. « J'avais peur d'être trop touchée émotionnellement. Mais on apprend à prendre du recul, et surtout à en parler en équipe ». Elle mise sur une relation simple : être honnête, être cohérente, considérer chacun comme une personne à part entière. Résultat : une confiance qui s'installe vite, parfois dès le premier échange. Sur le terrain, certains freins reviennent souvent : la mobilité, notamment en zone rurale, les blocages personnels, l'impatience face à des parcours longs. Autant d'obstacles qui demandent patience et pédagogie. Et maintenant ? Méлина souhaite continuer dans le champ de l'insertion, auprès de publics variés. Son objectif immédiat : obtenir son diplôme, avec un passage prévu le 1^{er} septembre. « Je n'aurais jamais exercé sans cette formation. C'est une vraie école de tolérance ». Un mot pour progresser : trouver l'équilibre entre investissement et prise de recul.

Le parcours de Méлина rappelle une chose essentielle : ce ne sont pas les chemins les plus droits qui mènent le plus loin, mais ceux qui permettent de mieux comprendre les autres... et soi-même.

Émilie

Je fais un don à Entraide et Solidarités

- Je soutiens Entraide et Solidarités dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre de Entraide et Solidarités (une partie de votre don sera déductible de vos impôts)
- Si vous souhaitez soutenir une action particulière, merci de l'indiquer. Dans tous les cas, un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d'année.

J'ADHÈRE À ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS

Je (nom, prénom) :
 Adresse :
 CP : Ville :
 Téléphone : e-mail :

J'envoie un chèque de 20 euros (5 euros si je ne suis pas imposable), pour un an, qui comprend l'abonnement à la revue Perspectives (quatre numéros par an). Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Bulletin et chèque à renvoyer à : Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

JE M'ABONNE À LA REVUE PERSPECTIVES

Je souhaite recevoir Perspectives sans adhérer à Entraide et Solidarités.

- 10 € - 4 numéros par an • Abonnement de soutien 25 €

Je joins un chèque de € à l'ordre de Entraide et Solidarités.

Bulletin d'abonnement à renvoyer à : Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

Perspectives

4 numéros par an • ISSN-L 0981-6178

Rédaction & administration :

46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS

Tél. : 02 47 31 87 00 - Fax : 02 47 61 14 16

Directrice de la publication : Catherine Scaviner

Comité de rédaction : Marie-Christine Bailly,

Émilie Bourgeois, Jean-Paul Mercier, Jean Paillou,

Marie-Françoise Sacré, Christine Taunay, Pierre Trinson

Mise en page & image :

Studio Kakao

Impression :

Les presses de Touraine,

Tours

Gestion des abonnements :

Alexandra Cailbeaux

infos@entraide-et-solidarites.fr

www.entraide-et-solidarites.fr

f entraideetsolidarites

PARTENAIRE

SOLIDARAUTO 37, le garage solidaire qui redonne de l'espoir!

Un peu d'histoire sur cette belle aventure tourangelle. L'idée de création d'un garage solidaire en Touraine est née d'une initiative de Jean Carré, du Secours Catholique, qui s'est entouré d'un groupe de personnes intéressées dont Patrick Minier, représentant d'*Entraide et Solidarités*. En partant du constat que de nombreux véhicules en fin de vie restent inutilisés ou non recyclés, des solutions de seconde vie peuvent être mises en œuvre, tout en respectant l'environnement et la sécurité des personnes. L'accès à la mobilité pour tous est un droit, elle permet d'accéder à un emploi, à un logement, à la formation, aux soins, et d'éviter l'exclusion sociale des plus précaires.

Une association Loi de 1901, reconnue d'intérêt général, *SOLIDARAUTO 37* sera créée dès septembre 2016 avec un chef de projet qui prend en main l'étude de faisabilité et de viabilité d'un garage solidaire. Il ouvrira en juin 2018 à Joué-lès-Tours, avec à sa tête Guillaume Florenson.

L'association se regroupera avec celle de Mobilité-emploi 37 dans la nouvelle association *Mobilité Solidaire Centre-Val de Loire* le 1^{er} janvier 2023, les finalités des deux structures étant très proches. L'association se compose de salariés et de bénévoles qui assistent l'équipe salariale dans les missions de récupération de véhicules, de soutien à l'atelier, de soutien administratif, d'accompagnement des personnes et de gestion de la vie associative.

Mais que fait le garage solidaire ?

SOLIDARAUTO 37 propose trois services. Il reçoit des dons de véhicules venant de particuliers, d'entreprises, de collectivités ou issus de saisies judiciaires, qui sont remis en état par des mécaniciens professionnels si leur



état le permet. Les particuliers peuvent recevoir un reçu fiscal dont le montant est déterminé selon la valeur Argus (diminuée du montant des réparations (par exemple 2000 € - 800 €). Un véhicule non réparable part vers une casse automobile ou pour des besoins de formation (CFA, Pompiers,...).

Les véhicules sont ensuite **vendus à des tarifs préférentiels** aux personnes pouvant justifier d'un quotient familial inférieur à 950 € par mois ou ayant une fiche de prescription délivrée par un acteur social.

Le garage intervient également dans la **réparation et l'entretien** des véhicules des adhérents (cotisation annuelle de 5 €) qu'ils soient bénéficiaires (QF < 950 €), sympathisants ou associations. La tarification est adaptée pour ne pas créer de concurrence déloyale vis à vis du circuit commercial et d'entretien traditionnel. L'objectif étant que les bénéficiaires sociaux s'orientent vers ces réseaux lorsque leur situation le permettra.

En 2025 en Indre-et-Loire 281 dons ont permis d'aider 324 familles avec 263 réparations et 61 ventes de voitures.

Une autre activité est proposée à destination des associations pour le **dépannage et l'entretien** de leurs véhicules avec possibilité de prêts. *Entraide et Solidarités* a signé un partenariat en ce sens en 2022.

Aujourd'hui 18 salariés et 35 bénévoles font vivre le garage tourangeau. La réussite de *SOLIDARAUTO 37* a conduit à l'ouverture d'un garage *SOLIDARAUTO 45* dans le Loiret le 5 juin 2025, avec un premier bilan sur ce semestre de 107 dons, 161 familles aidées pour 146 réparations et 15 ventes. Un projet devrait se concrétiser prochainement à Chartres.

Aller plus loin dans l'accompagnement

L'association ne finance pas les acquisitions mais passe des accords avec des structures de micro-crédit et des services sociaux pour permettre aux plus démunis d'acquies un véhicule. *Mobilité Emploi 37* pratique des tarifs aux conditions similaires pour les locations de vélos, scooters ou encore pour permettre aux plus démunis de préparer leur permis de conduire. *Mobilité Emploi 37* propose des locations de voitures, de vélos, de scooters, de trottinettes à des tarifs solidaires.

Avec le soutien de fonds européens pour son programme d'actions visant à développer des mobilités durables (TIMS) l'association a mis en place un projet de territoire pour encourager l'écomobilité avec des déplacements plus écologiques et respectueux de l'environnement : vélo, transports en commun, covoiturage, ... Il se traduit par de la communication sur l'écomobilité, des ateliers de sensibilisation, des accompagnements individuels et des formations à l'écoconduite. Deux conseillers mobilités ont été recrutés pour cette action.

Le fort développement de l'association montre s'il en était besoin que cette démarche est essentielle pour les personnes les plus en difficulté, leur inclusion et bien-être dans notre région.

Yves

SOLIDARAUTO 37
11 bis rue Joseph-Cugnot
37300 Joué-lès-Tours
Tél. 02 47 63 67 15
Email : s37@mobilite-solidaire-cvl

Nos prisons débordent : que faire ?

Cela n'est pas nouveau. Le mouvement de grève des agents pénitentiaires le 27 avril dernier nous amène à rappeler quelques chiffres. 1971 : 29 500 détenus, 1991 : 47 000 détenus, 2026 : 87 126 détenus. Ces chiffres nous donnent le tournis, nos prisons n'ont jamais connu un tel surpeuplement. Quand on sait qu'il s'agit de détenus écroués et que 17 930 purgent leur peine sous bracelet électronique, on frôle la syncope.

Rappelons que les détenus condamnés à de longues peines sont incarcérés dans des prisons ou centrales (comme Saint-Maur dans l'Indre), les autres, condamnés à des peines légères ou en attente de jugement (donc présumés innocents) sont enfermés dans des « maisons d'arrêt », à Tours rue Henri-Martin. La surpopulation n'existe pas dans les centrales, par contre dans les maisons d'arrêt le taux d'occupation atteint en moyenne 168 % et 6 875 détenus sont contraints de dormir sur un matelas posé au sol (augmentation de 25 % en un an).

Il semblerait que Tours flirte avec le record national : 307 détenus en début d'année pour 133 places (taux d'occupation de 245 % !). Seuls Chypre et la Slovaquie font pire que la France, c'est un peu honteux.

Comment se sortir de cette situation ubuesque ? Élémentaire ! Il suffit de construire des lieux d'incarcération ! Hélas, il faut 7 ans pour qu'une prison sorte de terre ! Or, sur les 15 000 places promises en 2 018, seules 4 500 ont vu le jour, les promesses électorales non tenues sont monnaie courante en France. Que faire ? Prendre son mal

en patience ? On peut attendre l'élection présidentielle de 2027 qui sera sans doute accompagnée d'une mesure de grâce, comme c'est la coutume. Cela avait aussi été le cas en 2020 durant l'épidémie de COVID avec la libération de 7 000 prisonniers, ce qui avait donné un peu d'air.

Gérald Darmanin, confronté à cette situation qui, tout le monde le reconnaît, engendre la récidive, a eu une autre idée. Souvenez-vous, quand en 1945 la France manquait cruellement de logements on a construit des baraquements pour y accueillir les sans-abri (à Tours : sur les quais, avenue de Grandmont, derrière l'école Raspail...), puis, dans les années 55-60, quand la France a croulé sous le surpeuplement scolaire on a construit des préfabriqués (lycée Paul Louis Courier, École Normale, lycée de Loches...). Les préfabriqués de ces époques étaient des passoirs thermiques et des constructions un peu légères, fragiles. Notre Garde des Sceaux, s'inspirant de réalisations italo-allemandes, envisage de construire des « préfa » en béton armé bâtis en dix-huit mois. Le projet concernerait une quinzaine de

bâtiments qui verront le jour d'ici 2028, ce qui entraînerait la création de 3 000 places d'internement.

La plupart des syndicats de surveillants approuvent le projet. Le premier de ces quartiers modulaires ouvrira à l'automne dans l'Aube (Troyes-Lavau), suivront des réalisations en Lot-et-Garonne puis dans les Landes. Problème, il faudra y affecter des surveillants alors que le métier manque de vocations (5 000 postes vacants !). Si on en croit l'administration, dans ces nouvelles structures, 3 surveillants suffiraient pour 90 détenus.

Même en multipliant les peines alternatives, ne nous faisons pas trop d'illusions, la surpopulation et ses néfastes conséquences vont perdurer. La commission « Justice » d'Entraides et Solidarités a encore du pain sur la planche et devra sans doute bientôt ressortir le fac-similé de cellule qu'elle déploie régulièrement pour faire toucher du doigt, (et du pied), aux passants ce que cela représente de vivre à 2, 3 ou 4 dans 9 mètres carrés avec toilette incorporée et sans douche (espace prévu pour les courtes peines)...

Pierre Trinson

D'après un article de Sylvain Cottin paru dans Sud-Ouest le 13/4/2026

Un nouveau « Rapport sur les riches en France »

Pour vivre heureux, vivons cachés ? Les riches en France sont malconnus. On se focalise trop souvent sur une poignée de millionnaires et on en oublie les autres. Pour pouvoir publier le *Rapport sur les riches en France, édition 2026*, l'Observatoire a besoin de donateurs. Cette nouvelle publication dévoilera un portrait détaillé des riches en France, de leurs conditions de vie et des villes où ils vivent. « Mieux comprendre la richesse, c'est mieux comprendre notre société »... On peut donner à partir de 1 €, et pour 49 € (16,70 € après réduction d'impôt) le rapport sera livré chez vous.

Observatoire des Inégalités
15 rue Jacques-Marie Rougé - 37000 Tours
02 47 44 63 08 - contacts@inegalites.fr



Répartition de la population française

À la dernière page de notre précédent numéro figurait un article sur les derniers chiffres de l'immigration en France, issus du ministère de l'intérieur. Mais le schéma qui l'accompagnait comportait une coquille : s'agissant des 6 millions d'étrangers, il fallait lire que **les étrangers** (et non **les Français**) **nés hors de France** étaient au nombre de 5,1 millions.